

Allianz Excellence¹

Type d'assurance-vie

Allianz Excellence est une assurance-vie combinant :

Branche 21

Un rendement garanti de 0% par la compagnie d'assurances et une participation bénéficiaire liée aux bénéfices potentiels de la compagnie.

Branche 23

Un rendement lié à des fonds d'investissement internes.

Garanties

Le capital en cas de vie ou de décès est égal à :

Branche 21

L'épargne constituée par la totalité des montants nets investis et désinvestis, augmentés de la participation bénéficiaire.

Branche 23

L'épargne constituée par la valeur totale des unités des fonds d'investissement affectées au contrat.

Fonds

Branche 23

Allianz Excellence propose 30 fonds d'investissement internes. La dénomination, les objectifs de placement, la composition, les clés de répartition et les classes de risque sont repris dans le tableau à la fin de ce document.

Public cible

Allianz Excellence s'adresse aux personnes qui recherchent un placement combinant à la fois :

- un accès aisé aux fonds gérés par différents Asset Managers
- une large diversification et une gestion dynamique des investissements
- une formule d'investissement adaptée à chaque situation et à chaque profil d'investisseur.

Rendement

Branche 21

Taux d'intérêt garanti

Le taux d'intérêt annuel appliqué au versement est garanti pour une durée de 8 ans. Ce taux est fixé à 0%.

Aucune garantie de taux n'est acquise avant l'investissement.

Participation bénéficiaire

Une participation bénéficiaire peut être attribuée annuellement sur la partie branche 21 du contrat, conformément au plan annuel déposé auprès de la BNB, sauf s'il en est exclu dans les conditions particulières. Elle est déterminée en fonction des résultats réalisés par la compagnie.

Branche 23

Le rendement des fonds d'investissement internes est lié à l'évolution de la valeur de l'unité des fonds. La valeur de l'unité dépend de la valeur des actifs sous-jacents.

Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.

Rendement du passé

Branche 21

Le rendement² pour 2016 s'élève à 0,75%.

¹ Cette "fiche info financière assurance-vie" décrit les modalités du produit qui s'appliquent à partir du 25 septembre 2017.

Branche 23

Voir le tableau à la fin de ce document. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Frais

Frais d'entrée

Branche 21 et Branche 23

Les droits d'entrée s'élèvent à maximum 3,50% de la prime.

Frais de sortie

Branche 21

1. Pas de frais de sortie s'il n'y a qu'un retrait annuel limité à maximum 10% des versements nets et pour autant que le premier retrait intervienne au plus tôt un an après le 1^{er} investissement en branche 21.
2. Dans les autres cas : 0,05% du montant retiré par mois restant à courir jusqu'à la fin de la période des 5 premières années qui suivent l'investissement.
3. Si le niveau du Spot Rate 8 ans à la date de la demande du retrait est supérieur à 120% du niveau du Spot Rate 8 ans en vigueur au moment du (des) investissement(s) ou au terme de chaque période de 8 ans qui suit le(s) investissement(s), la compagnie est autorisée à prélever une indemnité, dans l'intérêt de l'ensemble des preneurs d'assurances, conformément à l'article 30 § 2 de l'A.R. du 14 novembre 2003. Dans cette hypothèse, l'indemnité prévue au point 2 n'est pas d'application.

Branche 23

Les modalités sont définies pour l'ensemble des fonds.

1. Pas de frais de sortie s'il n'y a qu'un retrait annuel limité à maximum 10% des versements nets et pour autant que le premier retrait intervienne au plus tôt un an après le 1^{er} investissement en branche 23.
2. Dans les autres cas, 1,50% du retrait au cours des 5 années suivant le 1^{er} investissement en branche 23.

Frais de gestion directement imputés au contrat

Branche 21

Aucun.

Branche 23

Les frais de gestion sont inclus dans la valeur de l'unité, et sont repris dans le tableau à la fin de ce document.

Indemnité de rachat/reprise

Voir frais de sortie ci-dessus.

Frais en cas de transfert des fonds

Branche 21

Voir frais de sortie ci-contre.

Branche 23

0,50% du montant à arbitrer avec un maximum de 100 euros.

Adhésion/inscription

Branche 21 et Branche 23

- Après acceptation par Allianz du dossier complet lui permettant d'émettre le contrat, et après réception par Allianz du 1^{er} versement, le contrat prend effet à la date indiquée de commun accord dans les conditions particulières.
- Les versements investis en branche 23 sont convertis en unités des fonds d'investissement indiqués aux conditions particulières et sont affectées au contrat.
Le nombre d'unités affectées dépend de la valeur des unités. La valeur des unités est celle calculée à la date d'évaluation du 4^{ème} jour ouvrable suivant le jour de la réception par Allianz de l'extrait de compte mentionnant le versement, et au plus tôt à la date d'évaluation du 4^{ème} jour ouvrable suivant le jour de l'acceptation par Allianz du dossier complet.
- La capitalisation des versements investis en branche 21 commence le jour ouvrable suivant le jour de la réception par Allianz de l'extrait de compte mentionnant le versement, et au plus tôt le jour ouvrable suivant le jour de l'acceptation par Allianz du dossier complet.

Durée

Branche 21 et Branche 23

La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme. Avec une partie en branche 21, une durée de plus de 8 ans est conseillée. L'assurance se termine en cas de rachat total, au terme du contrat ou au décès de l'assuré.

Valeur d'inventaire

Branche 23

La valeur de l'unité est le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement interne est attribuée à un contrat. La valeur de l'unité d'un fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs nets de ce fonds divisée par le nombre total d'unités qui composent ce fonds. En l'absence de circonstances exceptionnelles, les fonds d'investissement internes sont évalués quotidiennement, et la valeur de l'unité est calculée chaque jour ouvrable (Belgique et international). La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be/Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement \(Branche 23\)](http://www.allianz.be/Valeurs_d_inventaire_et_calcul_du_rendement/Fonds_d_investissement_(Branche_23)).

Prime

Les montants ci-dessous incluent les frais et les taxes.

Le versement initial sur le contrat doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros.

Branche 21

Si vous choisissez d'investir une partie en branche 21, ce versement initial doit être au moins égal à 5.000 euros.

Des versements complémentaires sont possibles à partir de 300 euros.

² Les rendements sont composés exclusivement de participations bénéficiaires. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte de commissions, redevances ou autres charges. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Branche 23

Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds.

Fiscalité

La taxe sur les primes de 2,00% (pour les particuliers) ou de 4,40% (pour les personnes morales) sur les primes investies est d'application.

Branche 21

Précompte mobilier uniquement sur les retraits et les arbitrages effectués au cours des 8 premières années qui suivent le 1^{er} investissement en branche 21 sauf :

- si vous optez, dès la souscription du contrat, pour une couverture décès de 130% des versements,
- que vous la maintenez durant toute la durée du contrat,
- et que vous êtes à la fois le preneur d'assurance, l'assuré et le bénéficiaire en cas de vie.

Le précompte mobilier se calcule sur base du taux d'intérêt technique avec comme taux minimum le taux d'intérêt légal de 4,75%.

Branche 23

Pas de précompte mobilier, ni d'impôt sur les plus-values.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Rachat/reprise

Les montants ci-dessous incluent les frais et les taxes.

Rachat/reprise partiel(le)

Vous pouvez à tout moment effectuer des retraits partiels de 1.000 euros minimum chacun à condition que le solde de l'épargne constituée sur le contrat ne soit pas, après retrait, inférieur à 5.000 euros.

Branche 21

Retrait partiel de minimum 500 euros, pour autant que le solde de l'épargne reste toujours supérieur ou égal à 1.250 euros.

Branche 23

Retrait partiel de minimum 1.000 euros sur l'ensemble des fonds à condition que le solde de l'épargne constituée sur l'ensemble des fonds ne soit pas, après retrait, inférieur à 5.000 euros.

Rachat/reprise totale

Vous pouvez en tout temps racheter votre contrat.

Branche 21

La valeur de rachat est égale à l'épargne capitalisée à la date de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels.

Branche 23

La valeur de rachat est égale à l'épargne constituée au sein de chaque fonds établie sur base de la valeur des unités calculée au maximum à la date d'évaluation du 4^{ème} jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels.

Transfert de fonds

Vous avez le droit d'effectuer des arbitrages entre la partie branche 21 et la partie branche 23 et entre les fonds au sein de la partie branche 23.

Branche 21

A partir du treizième mois qui suit le premier investissement dans le fonds, vous pouvez, sans indemnité, arbitrer jusqu'à 10% des investissements nets au sein du fonds, avec un minimum de 500 euros et à condition que le solde de l'épargne capitalisée au sein du fonds ne soit pas, après arbitrage, inférieur à 1.250 euros.

Si au cours d'une même année d'assurance d'autres arbitrages sont réalisés, les frais de sortie repris ci-dessus sont d'application.

Branche 23

Les modalités d'arbitrage sont définies sur l'ensemble des fonds.

A partir du treizième mois qui suit le premier investissement, vous avez la possibilité d'effectuer cet arbitrage gratuitement une fois par année d'assurance.

Si, au cours d'une même année d'assurance, d'autres arbitrages sont réalisés, les frais de transfert repris ci-dessus sont d'application.

Information

Lors de chaque opération, l'épargne constituée est calculée et communiquée par la compagnie au moyen d'un document de "confirmation du versement".

La compagnie vous communique, une fois par an, le nombre d'unités et la valeur de l'unité des fonds de la partie branche 23 ainsi que l'épargne capitalisée dans la partie branche 21.

Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds mixtes						
AE Allianz Strategy Neutral	3	Neutre	-2,14%	2,32%	4,74%	N/A
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 15⁵ composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> jusqu'à 35% des actifs dans des actions, valeurs mobilières similaires et certificats de participation le solde dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire. <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 15% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 85% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,30%⁶. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,05% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					
AE Oddo Optimal Income	4	Equilibré	-1,02%	-2,54%	1,66%	N/A
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Oddo BHF Total Return⁸ composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> 40% maximum en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un Etat membre de l'OCDE appartenant à tous types de secteurs et de toutes capitalisations jusqu'à 100% en obligations, titres de créances, pensions et instruments du marché monétaire émis par des Etats membres de l'OCDE ou par des entreprises privées et publiques libellés en euro ou en devises de l'OCDE à hauteur de 10 % en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, de FIA établis dans des Etats membres de l'UE ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger. 	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Rechercher une augmentation du capital sur un horizon de placement supérieur à 3 ans tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle du portefeuille à 8% maximum. Eu égard au caractère discrétionnaire de la gestion mise en œuvre, la gestion n'est représentée par aucun indice.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,51%⁶. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,26% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 10% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.</p>					
AE Allianz Strategy Balanced	4	Equilibré	5,78%	5,71%	8,44%	N/A
<p>Composition du fonds sous-jacent :</p> <p>Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 50⁵ composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans des actions et valeurs mobilières comparables ainsi que des certificats de participation et dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire. <p>L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.</p>	<p>Politique d'investissement :</p> <p>Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 50% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 50% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros.</p> <p>Frais de gestion :</p> <p>Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,40%⁶. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,15% et sont compris dans la valeur d'unité.</p>					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE Carmignac Emerging Patrimoine Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine ⁷ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • principalement en actions et obligations internationales des pays émergents • maximum 50% exposé en actions • de 50% à 100% d'obligations à taux fixes ou variables, de titres de créances négociables ou de bons du Trésor. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPCVM ou en direct sera au moins 'Investment Grade' selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Le compartiment pourra investir sur des obligations indexées sur l'inflation. 	5	Dynamique	4,34%	3,55%	0,25%	N/A
	Politique d'investissement : Surperformer l'indicateur de référence composé à 50% de l'indice mondial actions MSCI Emerging Market NR USD contre-valorisé en EUR calculé dividendes nets réinvestis et à 50% de l'indice obligataire JP Morgan GBI - Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR Index calculé coupons réinvestis, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans. L'indicateur de référence est rebalancé trimestriellement. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,80% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,80% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,60% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 15% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.					
AE Carmignac Euro-Patrimoine Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Carmignac Euro-Patrimoine ⁷ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • minimum 75% en actions des pays membres de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège. Le fonds est exposé à hauteur de 25% maximum sur les marchés hors de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège. La part investie dans des actions des pays émergents n'excèdera pas 10% de l'actif du fonds. • dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif, à titre de diversification, en cas d'anticipation négative sur l'évolution des marchés d'actions. Le fonds présente une exposition nette aux marchés d'actions comprise entre 0% et 50% grâce à l'utilisation des produits dérivés et notamment la vente de contrats à terme sur indice.	4	Equilibré	8,10%	0,54%	0,63%	0,58%
	Politique d'investissement : Céder de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs, qui a pour objectif de surperformer son indicateur de référence composé de 50% de l'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) + 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,80% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,10% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,90% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 10% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.					
AE Carmignac Patrimoine Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Carmignac Patrimoine ⁷ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • maximum 50% exposé en actions internationales (pays émergents dans la limite de 25% de l'actif net) • 50% à 100% en produits obligataires à taux fixe et/ou variable et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins 'Investment Grade' selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25% de l'actif net. Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture des devises autres que la devise de valorisation du fonds.	4	Equilibré	1,73%	3,29%	2,75%	4,52%
	Politique d'investissement : Surperformer, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, son indicateur de référence, l'indicateur composite suivant : pour 50% l'indice mondial MSCI des actions internationales MSCI AC World NR (USD) converti en euros et pour 50% l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,80% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,79% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,59% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 10% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.					
AE MG Dynamic Allocation Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds M&G Dynamic Allocation Fund ¹² composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • des actions de sociétés, des obligations, d'autres fonds, des liquidités, des warrants, des instruments du marché monétaire et des devises • des instruments dérivés. 	4	Equilibré	13,32%	6,02%	6,36%	N/A
	Politique d'investissement : Générer des rendements totaux positifs sur une période de 3 ans à travers une gestion souple d'un fonds diversifié d'actifs du monde entier. Pas de garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur une période quelconque. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,91% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,66% et sont compris dans la valeur d'unité.					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE Oddo Patrimoine Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Oddo Patrimoine ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> de 25% à 100% en obligations et produits monétaires, que ce soit via des OPCVM ou autre maximum à 75% en OPCVM d'actions. 	4	Équilibré	2,23%	1,88%	4,01%	-0,16% ⁹
	Politique d'investissement : Offrir sur un horizon de placement de 5 ans minimum un rendement supérieur de 3% à celui de son indice de référence Eurozone HICP ex Tabacco (le 'Harmonised Index of Consumer Prices' hors tabac, qui mesure l'inflation de la zone euro) au travers d'investissements sur les marchés de taux et d'actions, de la zone euro et internationale. Cette politique vise aussi à amortir les effets de baisse des marchés auxquels le fonds est exposé et à limiter la volatilité annuelle du portefeuille à 12%. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,96% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,71% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 15% de la surperformance nette du fonds au-delà de 5% de performance annuelle.					
AE Allianz Strategy Dynamic Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz Strategy 75 ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> dans des actions et valeurs mobilières comparables ainsi que des certificats de participation et dans des titres porteurs d'intérêts ou des instruments du marché monétaire. L'exposition du fonds peut s'élever à maximum 125% des actifs.	5	Dynamique	11,51%	7,96%	10,91%	N/A
	Politique d'investissement : Obtenir sur le long terme, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euros, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 75% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 25% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euros. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,55% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,30% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE Oddo Emerging Income Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Oddo Emerging Income ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> de 0% à 100% en OPCVM de produits de taux de pays émergents émis par des entités publiques ou privées de 0% à 100% en OPCVM d'actions de la zone des marchés émergents. 	5	Dynamique	4,70%	5,12%	2,25%	1,66% ¹⁰
	Politique d'investissement : Réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indice de référence composé à 30% de l'indice du MSCI Equity Emerging Markets Free en US dollars dividendes nets réinvestis, converti en euros, et 70% de l'indice du J.P. Morgan Emerging Markets Bond Index Global (EMBIG) en US dollars coupons réinvestis, converti en euros. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,22% ⁵ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,97% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 20% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE Oddo Investissement Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Oddo Investissement ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • minimum 75% en OPCVM d'actions • le solde en OPCVM de produits monétaires et obligations. 	5	Dynamique	9,25%	6,38%	8,65%	1,85%
	Politique d'investissement : Participer à la hausse des marchés d'actions de la zone euro et internationaux et offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence le MSCI All Countries World Index (Net return, EUR), dividendes réinvestis, converti en euro, sur un horizon de placement de minimum 5 ans. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,68% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 3,43% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 20% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence MSCI All Countries World Index (Net return, EUR), si la performance du fonds est positive.					
AE FvS Multiple Opportunities II Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le compartiment Multiple Opportunities II du fonds Flossbach von Storch ¹³ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • sans limitation dans des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés, des fonds cibles, des produits dérivés, des liquidités et des dépôts à terme • maximum 10% dans d'autres fonds • maximum 20% dans des certificats et fonds sur métaux précieux. 	4	Equilibré	0,35%	6,07%	N/A	N/A
	Politique d'investissement : Réaliser une plus-value intéressante dans la devise du fonds, en tenant compte du risque d'investissement. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,50% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,98%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,48% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : Jusqu'à 10% de la performance de la part, dès lors que la valeur de la part enfin de trimestre est supérieure à la plus haute valeur de la part des fins de trimestres précédents.					
AE R Valor Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds R Valor ¹⁴ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 100% en actions de toutes tailles de capitalisation (maximum 20% en petites capitalisations) et de toutes zones géographiques • jusqu'à 100% en obligations dont 20% maximum en obligations convertibles, d'émetteur public et/ou privé de toute qualité de signature, le portefeuille pouvant être investi à hauteur de 20 % maximum en obligations de signature spéculative (dite à Haut Rendement) et 10% maximum en obligations non notées • jusqu'à 10% en OPCVM. 	6	Dynamique	17,79%	9,63%	12,16%	N/A
	Politique d'investissement : Rechercher de la performance, sur une durée de placement de 5 ans minimum, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,20% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,43% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,63% et sont compris dans la valeur d'unité.					
Fonds d'actions						
AE Allianz European Equity Dividend Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz European Equity Dividend ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • minimum 75% dans des actions et des certificats de participation de sociétés dont le siège social est établi dans un pays membre de l'Union Européenne, en Norvège ou en Islande • jusqu'à 20% dans des actions, certificats de participation ou warrants autres que ceux désignés ci-dessus et dans des sociétés de pays émergents. 	5	Dynamique	12,89%	5,54%	10,09%	N/A
	Politique d'investissement : Accroître le capital à long terme en investissant essentiellement en actions des marchés européens dont le taux de dividendes escompté est adéquat. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,65% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,66%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,31% et sont compris dans la valeur d'unité.					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE Allianz Global Equity Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz Global Equity ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • minimum 70%, directement ou via des dérivés, dans des actions de sociétés dont le siège social est établi dans un pays développé • en outre, le fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le but de réaliser des gains en devises. 	6	Dynamique	11,41%	10,56%	11,46%	N/A
	Politique d'investissement : Accroître le capital à long terme en investissant sur les marchés d'actions internationaux, tout en ciblant en particulier les valeurs pour lesquelles le gestionnaire financier estime avoir un potentiel de croissance des bénéfices supérieur à la moyenne et/ou présenter des valorisations attrayantes. Dans le but de générer un rendement supplémentaire, le gestionnaire financier peut également contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le fonds ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,65% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,64% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,29% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE Odo ProActif Europe Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Odo ProActif Europe ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • de 0% à 100% en actions négociées sur les marchés réglementés émises par des sociétés dont le siège social est situé au sein de l'Espace Economique Européen ou dans un pays Européen membre de l'OCDE • de 0% à 100% en titres de créance négociables, en instruments du marché monétaire (maturité maximum de 6 mois) ou en titres pris en pension (durée maximum de 3 mois). 	4	Equilibré	2,56%	4,31%	5,64%	3,07%
	Politique d'investissement : Surperformer l'indice de référence, composé à 50% EONIA (Capitalisé) et 50% Euro Stoxx 50 (Net Return) calculé dividendes réinvestis, par une répartition flexible entre le marché d'actions et les produits du marché monétaire sur un horizon de placement minimal de 3 ans. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,15% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,90% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 20% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.					
AE Allianz Europe Equity Growth Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz Europe Equity Growth ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • minimum 75% dans des actions et des certificats de participation de sociétés dont le siège social est établi dans un pays membre de l'Union Européenne, en Norvège ou en Islande • le solde en actions, certificats de participation ou warrants autres que ceux désignés ci-dessus. 	6	Dynamique	8,25%	9,30%	10,53%	N/A
	Politique d'investissement : Accroître le capital à long terme en investissant essentiellement sur les marchés d'actions européens, principalement dans des actions de croissance (Growth). Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,65% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,66%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,31% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE Allianz Europe Small Cap Equity Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz Europe Small Cap Equity ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • minimum 2/3 en actions de sociétés de petite capitalisation dont le siège social est établi dans un pays européen développé ou dans un pays où une société de l'indice MSCI Europe Small Cap a établi son siège social • minimum 75 % dans des actions et des certificats de participation de sociétés dont le siège social est établi dans un État membre de l'Union Européenne, la Norvège ou l'Islande. 	6	Dynamique	9,30%	11,56%	12,98%	N/A
	Politique d'investissement : Accroître le capital à long terme en investissant sur les marchés d'actions européens, tout en ciblant les petites entreprises («petites capitalisations».) Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,65% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,74%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,39% et sont compris dans la valeur d'unité.					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE Oddo Avenir Europe Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Oddo Avenir Europe ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> entre 75% et 100% en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen et/ou en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays européen membre de l'OCDE non EEE. Les actions sont des actions de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros. 	5	Dynamique	18,29%	14,52%	14,58%	6,51%
	Politique d'investissement : Croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR. Cet indice est représentatif des marchés d'actions de moyennes et de petites capitalisations de quinze pays appartenant à des marchés développés en Europe. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 2,22% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,97% et sont compris dans la valeur d'unité. Rémunération de performance : 20% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence, si la performance du fonds est positive.					
Allianz Immo Invest Composition du fonds: Investit dans des Sociétés Immobilières Réglementées belges (SIR) cotées ¹⁵ .	5	Dynamique	Sans objet puisque le fonds a été lancé fin 01/2017.			
	Politique d'investissement : Offrir une performance similaire à celle offerte par le marché belge des SIR cotées. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat et du fonds s'élèvent à 1,70% en base annuelle.					
Fonds d'obligations						
AE MG Optimal Income Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds M&G Optimal Income Fund ¹² composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> minimum 50% dans des obligations des actions de sociétés, d'autres fonds, des liquidités, des warrants, des instruments du marché monétaire et des devises des instruments dérivés. 	3	Neutre	5,98%	2,40%	4,21%	N/A
	Politique d'investissement : Générer des revenus et une croissance du capital. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,43% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,18% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE PIMCO Diversified Income Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Diversified Income Fund ¹¹ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> principalement dans des obligations à revenu fixe, à taux fixe ou variable émises par des sociétés ou des gouvernements du monde entier, y compris de pays de marchés émergents. 	4	Equilibré	3,68%	2,30%	2,69%	5,43%
	Politique d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> Tirer profit d'une approche diversifiée portant sur les perspectives macroéconomiques concernant les tendances du crédit, les taux d'intérêt, la sensibilité, les devises et le positionnement sur la courbe. Offrir une alternative de rendement supérieur aux portefeuilles obligataires "core" et une faible corrélation aux taux d'intérêt des gouvernements américain, japonais et allemand. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,35% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,69%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,04% et sont compris dans la valeur d'unité.					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE PIMCO Global Bond Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Global Bond Fund ¹¹ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> principalement des obligations de qualité 'Investment Grade' émises par des sociétés ou des gouvernements du monde entier, libellées dans diverses devises mondiales le fonds peut investir largement dans les marchés émergents. 	3	Neutre	-1,16%	2,26%	2,37%	4,48%
	Politique d'investissement : Offrir un potentiel important de surperformance régulière par rapport à l'indice de référence Barclays Global Aggregate (Euro Hedged) Index grâce à la stratégie diversifiée du fonds et son large éventail d'opportunités sur les marchés obligataires mondiaux. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,35% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,49%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 1,84% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE PIMCO Income Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Income Fund ¹¹ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> principalement des obligations à revenu fixe à taux d'intérêt fixe ou variable émises par des sociétés ou des gouvernements du monde entier, qui offrent un niveau de revenu régulier et croissant. Les titres sont de qualité 'Investment Grade' et 'Haut Rendement' (High Yield), telle que définie par les agences de notation internationales. 	3	Neutre	4,75%	3,22%	N/A	N/A
	Politique d'investissement : Générer un revenu tout en préservant le montant investi à l'origine par une approche d'investissement large dans des obligations génératrices de revenus. Le fonds utilise à cet effet plusieurs marchés mondiaux obligataires ainsi que les multiples possibilités analytiques et l'expertise des secteurs de PIMCO pour limiter le risque d'investir dans des placements à Haut Rendement. Cette approche vise des revenus élevés permanents sur le long terme. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,35% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,55%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 1,90% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE Allianz Convertible Bond Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz Convertible Bond ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> minimum 60%, directement ou via des dérivés, en obligations convertibles jusqu'à 40% en autres obligations ou actions le fonds peut investir dans des obligations à Haut Rendement, portant un risque généralement plus élevé et un potentiel plus élevé de gains. En outre, certificats et dérivés peuvent être acquis ainsi que des dépôts et des instruments du marché monétaire jusqu'à 15% dans des obligations de pays émergents. 	4	Equilibré	3,38%	2,95%	4,63%	N/A
	Politique d'investissement : Générer une croissance à long terme du capital en prenant essentiellement en considération les opportunités et risques que représentent les marchés européens des obligations convertibles. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,65% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,56%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,21% et sont compris dans la valeur d'unité.					
AE Oddo Convertibles Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Oddo Convertible Europe ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> entre 50% et 100% en obligations convertibles de toute nature jusqu'à 50% en autres titres de créances Les titres dont la notation est inférieure à BBB- sont limités à 50% de l'actif du fonds.	4	Equilibré	1,58%	0,04%	2,70%	0,30%
	Politique d'investissement : Obtenir une performance supérieure à l'indice Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index, sur un horizon de placement de minimum 3 ans. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,62% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 2,37% et sont compris dans la valeur d'unité.					

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
AE Oddo Convertibles Taux Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Oddo Convertible Euro Moderate ⁸ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> entre 70% et 100% dans des obligations d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen ou dans un pays Européen membre de l'OCDE jusqu'à 30% dans des obligations d'émetteurs dont le siège social est situé en dehors de l'EEE ou d'un pays Européen membre de l'OCDE jusqu'à 10% dans des obligations d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays émergent (hors OCDE). Les titres spéculatifs à Haut Rendement (High Yield) de notation inférieure à BBB- seront limités à 35% de l'actif net du fonds.	4	Equilibré	1,12%	0,61%	3,38%	1,73%
Politique d'investissement : Surperformer l'indice de référence Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index, sur un horizon de placement minimum de 2 ans. Le fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 1,09% ⁶ . Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 1,84% et sont compris dans la valeur d'unité.						
AE PIMCO Global High Yield Bond Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Global High Yield Bond Fund ¹¹ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> principalement dans des obligations 'Haut Rendement' à taux fixe ou variable émises par des sociétés du monde entier dont la notation est inférieure à Baa (Moody's) ou BBB (S&P) maximum 20% dans des obligations dont la notation est inférieure à Caa (Moody's) ou CCC (S&P). 	4	Equilibré	6,90%	3,07%	4,39%	N/A
Politique d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> Maximiser le rendement total et limiter les risques en mettant l'accent sur les obligations à haut rendement les mieux notées. Offrir un important bénéfice en termes de diversification et l'opportunité d'une exposition à différents secteurs de l'économie. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,35% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,55%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 1,90% et sont compris dans la valeur d'unité.						
AE PIMCO Total Return Bond Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Total Return Bond Fund ¹¹ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> des obligations à revenu fixe à taux fixe ou variable émises par des sociétés ou des gouvernements du monde entier. Les titres sont pour la plupart 'Investment Grade', tel que déterminé par les agences de notation internationales.	4	Equilibré	-4,69%	7,50%	2,22%	6,03%
Politique d'investissement : Maximiser le rendement total tout en minimisant le risque par rapport à l'indice de référence Barclays U.S. Aggregate Index en gérant activement un portefeuille diversifié de titres "Investment Grade" de maturité intermédiaire. Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,35% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,50%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 1,85% et sont compris dans la valeur d'unité.						

Nom du fonds d'investissement interne	Classe de risque ³	Profil de risque	Rendements du passé au 31/07/2017 ⁴			
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds monétaires						
AE Securicash	1	Défensif	-0,91%	-0,74%	-0,65%	0,20%
Composition du fonds sous-jacent : Investit uniquement dans le fonds Allianz Securicash SRI ⁵ composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> jusqu'à 100% en obligations et titres de créances du marché monétaire en Euro de notation minimum A-2 de la Communauté Européenne, du G7 et de l'Australie via des critères financiers et "Socialement Responsable". 			Politique d'investissement : Offrir une performance proche de l'indice EONIA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion financière et le FCP verrait sa valeur baisser de manière structurelle.			
Frais de gestion : Les frais de gestion du contrat s'élèvent à 0,75% en base annuelle. Les frais du fonds sous-jacent s'élèvent à 0,12%. Les frais de gestion fixes totaux s'élèvent à 0,87% et sont compris dans la valeur d'unité.						

³ Classes de risque sur une échelle croissante de 1 à 7, 7 étant le niveau le plus risqué.

⁴ Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par les fonds sous-jacents, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Les rendements sont exprimés sur base annuelle. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte de commissions, redevances ou autres charges. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

⁵ Géré par Allianz Global Investors - www.allianzgi.com

⁶ Allianz Benelux s.a. perçoit une partie de ces frais de la société de gestion et en verse la totalité au courtier à titre de rémunération de gestion de portefeuille.

⁷ Géré par Carmignac Gestion - www.carmignac.be

⁸ Géré par Oddo BHF Asset Management - www.am.oddo-bhf.com

⁹ Le 31/08/2009, le fonds GAP Réactif Multi-Stratégies est devenu le fonds Oddo Patrimoine avec politique d'investissement et un indice de référence modifié.

¹⁰ Le fonds a été repositionné en fonds diversifié émergents actions et dettes en date du 13/09/2010. Auparavant le fonds était exclusivement investi en actions.

¹¹ Géré par PIMCO Global Advisors - www.pimco.be

¹² Géré par M&G Securities Limited – www.mandg.be

¹³ Géré par Flossbach von Storch Invest - www.flossbachvonstorch.be

¹⁴ Géré par Rothschild Asset Management - www.rothschildgestion.com

¹⁵ Géré par Allianz Benelux - www.allianz.be